

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : www.tresor.cgt/fr/35

E-Mail : tresor.cgt35@wanadoo.fr

CTPL DU 13 10 04

Prévu à l'origine le 04 octobre mais boycotté par les OS, il s'est tenu de ce mercredi de 14h30 à 19 heures, Nous avons déposé avec FO la déclaration suivante, la CFDT déposant la sienne.

Nous constatons dans nos services une accélération de la réforme de l'ETAT.

*Les mesures annoncées dites de modernisation du réseau ne sont en fait que **les résultantes des suppressions d'emplois** prévues dans le cadre d'économies budgétaires, un fonctionnaire sur deux ne devant pas être remplacé.*

*Le contrôle hiérarchisé de la dépense, la mise en place d'Hélios, l'abandon de missions, l'implantation des centres d'encaissement, l'autodiagnostic (contrôle interne), les regroupements et suppressions de postes, les pôles spécialisés... ne sont que **les prémices du vaste chantier de démolition du Trésor Public validé par l'ORE qui serait la solution miracle.***

La conséquence visible de cette politique est la désorganisation des services, la démobilisation du personnel de plus en plus traité par le mépris.

Ce ne sont pas les simulacres d'entretien dans le cas de fermetures de postes, de services ou de filières qui nous feront croire à une volonté de concertation. Les agents devront partir suivant la décision de la Direction.

De même, nous constatons que les organisations syndicales ne sont pas mieux considérées, les documents préparatoires au CTPL du 4 octobre 2004 étaient incomplets, voire inexistants sur des sujets importants qui engagent notre Ministère.

Nous pouvons nous interroger sur l'utilité des CTPL qui ne sont utiles à la Direction que pour obtenir la signature des syndicats en bas du procès verbal.

*Par ailleurs, des groupes de travail se développent dont le comité des comptables. **Qui représentent-ils en dehors d'eux-mêmes ? A travers ces comités, groupes de travail, il s'agit en fait de noyer les problèmes et faire croire aux personnels qu'ils sont consultés.***

*La transformation du service matériel en service logistique et budget, du service personnel en service ressources humaines, au delà des mots, ne conduit-elle pas à un nouvel état d'esprit : **la gestion d'entreprise avec des personnels corvéables et malléables à merci.***

Le recrutement au profil et sans concours de fonctionnaires (CEA-CER) est une remise en cause de l'égalité d'accès à la Fonction Publique.

Le statut des fonctionnaires est manifestement menacé. Nous nous interrogeons sur le futur service public que nous prépare le gouvernement alors que les Français sont satisfaits de leurs services publics qui sont un facteur de développement économique du pays et non un frein.

Nous ne pouvons qu'être inquiets, comme l'ensemble du personnel, sur le devenir du Trésor Public. Tous les agents s'interrogent, les discours de notre Ministre vantant le libéralisme à outrance, les discours apaisants de notre Direction Départementale ne font en vérité qu'alimenter et augmenter nos interrogations et craintes. Ce ne sont pas les pseudos méthodes de management, l'autoritarisme qui seront les remèdes à cette casse programmée

- **Une discussion s'est ensuite déroulée au sujet des déclarations.**

Quelques réflexions du TPG : Tout ce qui est excessif est insignifiant, ces demi vérités sont des demi mensonges, invocations d'apocalypse, irréalisme et tromperies inacceptables...

• Selon Mr Halbique, le CER, emploiera très majoritairement des vacataires en période d'échéance :
Voici que qu'écrivent nos camarades du Nord après une réunion avec leur TPG sur le Centre d'Encaissement de Lille :

*Plusieurs difficultés se sont révélées lors de la prise en charge des rôles entraînant une charge importante de travail supplémentaire nécessitant le **recours à une main d'œuvre extérieure.***

Une centaine de vacataires envoyée par l'ANPE sont affectés au centre d'encaissement de Lille.

*Le matériel est en capacité de traiter chaque jour des centaines de milliers de TIP, à condition que les plis soient adaptés au cahier des charges : A ce jour **25% de rejets***

Problèmes

- l'enveloppe n'est pas prévue à cet effet
- elle contient d'autres documents parfois agrafés
- elle a été déposée dans la boîte à lettres de la trésorerie de proximité
- le talon de chèque n'est pas détaché
- le code barre n'est pas lisible
- etc etc.

Solutions

- éviter la campagne de mensualisation au même moment
- donner des consignes aux postes comptables notamment pour éviter l'ouverture des enveloppes
- faire contrôler ces enveloppes par les Trésoreries Générales
- mieux informer le public

Concernant le personnel

La pointe de travail nécessite l'emploi de vacataires, leurs conditions de travail vont être améliorées par la mise à disposition de locaux adaptés (les salles du CFPU).

Pour les titulaires recours aux heures supplémentaires et au samedi si nécessaire (base du volontariat).

Cela rejoint ce que nous avons déjà dénoncé et qui ne manque pas de nous inquiéter.

- Pour le TPG, réunir les élus de Bécherel, Montauban, St Méen... Rien n'en sortira, car ce serait des positions de clocher ou de petit coq... sûr que les élus apprécieront.
- Les permanences mises en place après les suppressions de trésoreries doivent être discutées entre les chefs de postes et les élus... (sous quelles conditions, quand, quelles indemnités des agents... pas de réponse... à chacun de se D...).
- Le comité des comptables est désigné selon ses propres mots par l'arbitraire du TPG... alors que pour nous les représentants des personnels sont ceux qu'ils se sont donnés, lors des élections.

1 : BUDGET supplémentaire 2004: Les chiffres ont évolué depuis la réunion de juillet (voir sur le site www.tresor.cgt.fr/35)

Réflexion sur une plus grande flexibilité du travail.

Sur son extension

Prise en charge rapide du SIDEN et d'autres produits.

Commentaires

La CGT a émis des réserves et s'est opposée à l'industrialisation des modes de paiement.

D'autres solutions existent, par exemple les prélèvements automatiques.

Les difficultés vont rapidement se faire jour pour le contribuable notamment en cas de litige.

Nous le voyons ici, le traitement de masse pénalise notre service public.

Nous demandons la création d'emplois budgétaires conséquents afin d'assurer correctement cette nouvelle mission

Le recours à l'emploi précaire doit être exceptionnel.

Il faut adapter les moyens aux besoins.

Tous les personnels affectés au CEL doivent comme tout à chacun travailler dans de bonnes conditions.

Si les agents pour des raisons pécuniaires bien compréhensibles, acceptent de travailler plus, ce ne doit pas être la règle, il en va de même d'ailleurs pour l'encadrement même si les motifs sont autres.

Conclusion

La centralisation à outrance, la spécialisation vont dégrader progressivement l'exercice de nos missions donnant à certains l'occasion de les supprimer.

Pourquoi à terme le CEL ne serait-il pas externalisé ?

Le service du « matériel » n'a pas du souffler beaucoup.

Nous avons dénoncé que certains travaux de la TG, soient effectués dans des locaux rénovés pour certains depuis moins de 2 ans... **quel gaspillage !** alors que par exemple le couloir du 3^{ème} étage aurait bien besoin d'un nettoyage complet et que les WC sont hors normes (les cloisons intermédiaires s'arrêtant avant le plafond... **nous saisissons le CHS).**

- Contrairement à ce qui nous avait été annoncé en juillet (plans à l'appui), le **CFPU** ne déménage plus.
- Le **service des pensions** après des annonces contradictoires est toujours dans l'attente d'une décision.
- Pendant les travaux, **Rennes Colombier** s'installerait, à partir de début février 2005 dans les actuels locaux du service liaison

rémunération, pour un réaménagement début septembre. A noter que de l'amiante a été trouvée dans les dalles du sol et de la colle.

- La **TPM de Rennes** devrait lui succéder, la date étant fonction des décisions de la ville de Rennes.
- A noter que les nombreuses demandes que nous avons pu porter pour l'installation d'un **ascenseur pour les trésoreries du Colombier** semblent enfin évoluer positivement. Un accord serait intervenu pour permettre un arrêt de l'ascenseur de l'INSEE au 2^{ème} étage, avec sortie côté trésorerie.
- **Redon** : Travaux à compter de septembre 2005 au Trésor et début 2005 à la DGI.
 - ❖ Accueil commun avec la DGI. Réception du public et salles de réunion partagées.
 - ❖ Lieu commun pour les caisses de la trésorerie et de la DGI.
 - ❖ Rien n'est arrêté concernant les agents pendant la période des travaux... nous veillerons à ce que

leurs conditions de travail soient préservées.

- **St Malo** : Les projets qui nous avaient été présentés sont caducs et à revoir.
- **Cancale et St Aubin d'Aubigné** : réaménagements envisagés.

Des améliorations ont lieu, mais il reste encore beaucoup à faire et quel gaspillage parfois, quels changements et questions sans réponses.

A noter au cours de la discussion, qu'un **rattachement de Redon et St Nicolas de Redon** est envisagé à l'horizon 2008. (2 postes de département et région différentes regroupés... jusqu'où cela va t'il aller ?) Il est intéressant de rappeler que lors que les élus de pleine Fougères avaient proposé un rattachement avec Pontorson, plus proche que DOL, ils avaient eu droit de la part de la Direction à des sourires et à des dénigrement... que vont ils en penser aujourd'hui ?

La notion de pays a été mise en avant. Les propos de la préfète feraient ils des émules ?? ?

L

Financement : 604 800 €	
Contrat pluriannuel de performance	100 000 €
Contrat d'objectifs et de moyens	20 000 €
Dotation exceptionnelle	484 800 €

Nature des dépenses 604 800 €	
TG : Salle de réunion au RDC rénovation des 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage	233 700 €
Mobilier TG	120 000 €
Réinstallation totale de Pipriac Réaménagement partiel de Fougères RP Câblage, réfections sols et murs : La Guerche, Janzé, Chateaugiron Câblage : St méen. Guichet : Montfort	125 600 €
Autocom : TG, St Méen, Pipriac Fougères 11 télécopieurs et 8 photocopieurs	82 000 €
Réparation voiture	6 500 €
Achat 3 véhicules (1 scénic et 2 kangoo)	37 000 €



2 : Evolution des règles budgétaires en 2005.

A compter de 2005, une enveloppe globale concernant les crédits de personnel sera mise en place.

15 départements ont testé l'expérimentation, 36 nouveaux départements sont concernés. La TG devra pour le 09 01 2005, faire des propositions budgétaires à la DGCP, basées sur une évaluation du coût de revient du personnel en tenant compte des départs en retraite, des qualifications, promotions, GVT, mutations... **Bon**

courage au service du personnel, même s'il sera aidé d'un logiciel.

La règle sera la fongibilité asymétrique, c'est à dire que des crédits de personnel peuvent alimenter les crédits de fonctionnement mais en aucun cas le contraire.

Il sera en théorie possible de diminuer les crédits de personnels pour acheter des micros ou réaménager des bureaux mais pas l'inverse...on voit ce que l'avenir peut nous réserver...la vigilance devra être de mise.

3 : Organisation des trésoreries dans le département d'Ille et Vilaine.

Confirmation du rattachement au 01 01 2005 de Pleine Fougères sur Dol, de St Aubin du Cormier sur Fougères, de Maure de Bretagne sur Pipriac.

Les OS ont voté contre le rattachement d'Hédé sur Tinténiac.

Suite à l'opposition des élus, le rattachement de la communauté de communes du Val d'Ille sur St Aubin d'Aubigné est abandonné. La gestion continuera à être effectuée par Tinténiac.

4 : Absentéisme :

Un bilan de l'absentéisme dans le département, comparé avec les résultats nationaux et un groupe de départements semblables à l'Ille et Vilaine nous a été fourni :

On y notera que **l'absentéisme y est très notablement moindre**, mais surtout que cela est particulièrement remarquable en ce qui concerne les absences pour...formation.... **Sans commentaires.**

5 : Horaires variables

C E R : Le manque de garanties dans la formulation du protocole, notamment la formule « **l'objectif est de traiter tous les paiements reçus dans la journée** », peut laisser penser à une volonté de faire travailler les agents du centre au delà des horaires normaux de travail, c'est pourquoi nous nous sommes abstenus et avons demandé que les agents puissent revoter après une période d'adaptation... accord de la direction.

Chartres de Bretagne : Récupération de crédits d'heures sur 16 plages fixes au lieu de 10.

Mise en place à **Argentré du Plessis**, à compter du 01 11 2004. (nouveau vote dans 3 mois)

6 : Ponts naturels

Les 6 mai et 15 juillet devraient être considérés ponts naturels.

A noter que la TG nous a proposé le 31 octobre, alors que celui ci est férié de par la loi du 20 12 1906 !!!

7 : Questions diverses

C E R : Monsieur Cournet réunira tous les chefs de postes concernés par le recouvrement de l'impôt pour les informer des conséquences de la mise en place du centre.

La GED : un 2^{ème} scanner sera installé au service des pensions pour procéder aux travaux en cours.

Guichet des pensions : il sera maintenu. Nous avons demandé que la sécurité de l'agent y travaillant soit assuré après le départ du DI. Cela va être étudié : peut être une sonnette le reliant à son service ?

Réunions du personnel :

Les cadres A notés mais non notateurs et ceux notés et notateurs seront réunis séparément pour les informer sur la réforme concernant les agents B et C.

6 réunions concernant **les B et C hors TG et DI** vont être organisées sur le CHD, Hélios et la notation.

7 réunions pour les **agents B et C de la TG et du DI** sur les mêmes sujets ainsi que sur la dématérialisation des feuilles de congés vont être organisées. Ces dernières seront désormais traitées par mail et l'historique consultable à tout moment sur magellan.

Nous avons réitéré un certain nombre de points soulevés lors du précédent CTPL et restés sans réponse à ce jour: La Direction en a de nouveau pris note :

- Bilan de l'E-formation.
- Recherche de formateurs dans le domaine hospitalier et le recouvrement de produits locaux.
- Liste des régions traitées par le CER qui devait être connue le 1^{er} juillet.
- Vente des micros réformés aux agents.
- Reclassement du gardien de jour du nouveau DI.
-

Nous avons dénoncé l'ambiance et les questions qui se posent sur l'organisation des stages

ACCORD : (le choix des participants et surtout celui des exclus). Beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes se font jour. C'est aussi le cas de beaucoup de services qui voient leurs fonctions dévaluées et sans perspectives d'avenir.



Le marasme s'installe peu à peu, la Direction semble ne pas s'en apercevoir et le nie...jusqu'à quand ?

Nous avons demandé qu les conséquences sur le département, de la réforme envisagée de la redevance (emplois et missions) soient abordées lors du CTPL avec participation de nos camarades de la redevance.

En raison de la tenue d'un CTPM sur le sujet le 18 octobre, la Direction a souhaité que cette réunion ait lieu le 19 octobre à 15h30. Nous vous tiendrons au courant.

Faites nous part de vos questions et de vos remarques.

Françoise Leguével : TP de Dinard	Franck Chobelet : Pipriac
Jean Yves Détoc : DI – Service Exploitation	Laurent Pruvost : DI - Programmation